

# l'information/sud

## Présentant des candidats à tous les sièges à Warwick L'équipe Beaudet définit les thèmes d'une administration municipale

WARWICK (B.A.) — Administration, disponibilité, participation, développement économique et industriel, loisirs et agenda: tels seront les thèmes de la prochaine administration municipale de l'équipe composée par Aimé Beaudet, à la mairie de Warwick, Jacques Rondeau au siège no 1, Clément Croteau au siège no 2, Léopold Marchand déjà élu au siège no 3, Jean-Louis Ouellette au siège no 4, Dr Michel Tardif au siège no 5 et Léo Héneault au siège no 6. C'est ce qu'on déclare dans un communiqué en provenance de l'équipe Aimé Beaudet.

On ajoute que le programme de la séance du conseil sera publié avant chaque réunion du conseil. De plus, toutes les décisions prises durant les assemblées seront remises aux journalistes pour fin de publication car "nous voulons que le public soit au courant des affaires municipales d'une façon claire, rapide et franche".

### Loisirs

Dans le domaine des loisirs, après quelques années d'activités avec l'ancienne équipe, assure-t-on, "nous croyons qu'il y aura lieu de réétudier la situation afin de l'adapter, davantage aux besoins de la population. On affirme qu'une planification rationnelle des fonds disponibles aux loisirs sera faite pour une meilleure distribution afin que les jeunes et les moins jeunes puissent participer aux loisirs organisés.

On ajoute que les investissements faits à ce jour, soit le terrain de jeux, la piscine, le gymnase, la bibliothèque seront administrés afin qu'ils servent à pleine capacité et soient accessibles à tous les citoyens.

"La commission municipale des loisirs sera réorganisée avec des hommes sérieux et positifs pour exécuter les décisions prises au conseil en collaboration avec la population".

Enfin, on préconise la formation d'une fédération qui aurait pour but de clarifier les activités et fournir un responsable dans chacune des sphères d'activités.

### Développement économique et industriel

En ce qui concerne la promotion industrielle, le communiqué ajoute que l'équipe Beaudet préconise la formation d'un comité industriel afin de garder les industries déjà existantes à War-

wick, de favoriser leur développement et l'implantation de nouvelles industries. En faisant valoir au ministère du Commerce et de l'Industrie "nos disponibilités, nos ressources humaines, et financières, nous avons de grandes possibilités d'implantation de nouvelles industries que nous développerons le moment opportun".

On ajoute: "Le futur maire Beaudet a déjà plusieurs contacts sérieux d'établissements investisseurs connus et il est presque certain qu'au moins une nouvelle industrie s'implantera dans notre ville."

Le communiqué ajoute que l'administration Beaudet entrevoit l'aménagement d'un terrain de stationnement dans le centre commercial de Warwick.

### Administration

Concernant son équipe, le

mair Beaudet signale qu'il a recruté ses candidats dans des compétences et domaines différents. Chaque conseiller, dit-il, sera responsable d'un comité connu de la population qui pourra le contacter afin de discuter de leurs problèmes. De plus, on a affirmé qu'il y aura publication du contrôle mensuel de dépenses en rapport avec le budget.

### Disponibilité

Toute l'équipe d'Aimé Beaudet sera disposée à entendre et discuter les problèmes de tous et chacun, affirme-t-on. On mentionne que cette équipe possède dans ses rangs des hommes qualifiés pour entretenir des contacts permanents avec les autorités fédérales provinciales pour profiter des avantages que ces gouvernements offrent aux municipalités.

## Des cours donnés sous l'égide de la Chambre de Commerce

DRUMMONDVILLE (P.M.)

— La Chambre de Commerce du comté de Drummond, en collaboration avec la Banque Provinciale du Canada, sous la surveillance du ministère de l'Éducation, annonce pour cette année encore la tenue de cours à l'intention des gens qui sont dans les affaires, à tous ceux qui au sein d'une entreprise quelconque participent aux déci-

sions.

Un premier cours portera sur la "comptabilité administrative", ce qui comporte l'utilisation efficace des bilans, comment découvrir qu'une entreprise est à court d'argent et comment y remédier, comment découvrir aussi les secteurs rentables de l'entreprise et y remédier sans tarder, comment s'assurer de meilleurs profits à l'avenir, et aussi une foie de renseignements utiles pour une exploitation plus profitable.

Un second cours sera aussi donné dans le domaine de "l'administration du commerce de détail" où les intéressés pourront voir comment orienter leurs affaires vers les ventes les plus profitables, voir aussi à l'achat et le choix des marchandises, le contrôle des stocks et la fixation des prix, la publicité, l'amélioration des techniques de ventes personnelles, contrôle des dépenses et l'emplacement et l'agrandissement du magasin.

Ces cours seront donnés par M. Jos Boisvert, comptable d'usine à la Chemcell de Drum-

mondville. M. Boisvert a déjà donné depuis quelques années ces cours ailleurs dans la province et toujours dans le cadre des cours de la Chambre de Commerce. Ces cours sont de plus reconnus par le ministère de l'Éducation, lequel émettra une attestation officielle à tous ceux qui auront suivi les cours.

Les cours se donneront au motel Le Dauphin de Drummondville dès la première semaine de novembre et pour une durée de dix semaines, les mardis ou mercredis. L'inscription s'est faite hier, au secrétariat de la Chambre de Commerce sur la rue St-Jean entre 7h. et 9h., où il y aura aussi une séance d'information pour les intéressés. Ces cours correspondent aux besoins multiples et aux champs de décisions des propriétaires ou gérants de petites entreprises. Ils ont pour but de familiariser l'homme ou la femme d'affaires avec les techniques modernes de gestion des affaires et de lui permettre de rendre son entreprise plus rentable et plus efficace.



Une cérémonie officielle a marqué hier la levée de la première pelle de terre d'un centre de service de l'Hydro à Drummondville. Sur la photo, dans l'ordre M. Albert Faucher, gérant local de l'Hydro; M. Maurice Richard, représentant du ministre provincial Bernard Pi-

nard; M. Robert Cusson, maire de Grantham; M. Robert Boyd, commissaire de l'Hydro; M. Philippe Bernier, maire de Drummondville et M. Yvan Deshaies, entrepreneur-général. (Photo: Le Ra)

## La commission permanente du conseil de Tracy rejette l'idée de fusion

TRACY (L.B.) — Les membres de la Commission permanente du conseil municipal de Tracy ont déclaré qu'ils n'étaient nullement intéressés à procéder à une étude du projet de fusion des trois villes de la région. Cette déclaration a été faite lors d'une rencontre des autorités municipales avec des membres du comité d'action politique de la CSN, qui veut amener les trois villes, soit Sorel, Tracy et Saint-Joseph de Sorel à faire une étude sérieuse de ce projet, pour connaître et les avantages et les désavantages d'une telle fusion, pour les contribuables de chacune des municipalités concernées.

La ville de Tracy, ont soutenu les membres de la commission permanente, procède depuis trois ans à une étude sérieuse de ce projet. Les services municipaux déjà fournis par Tracy à Saint-Joseph de Sorel (service de police et incendie) et à Contrecoeur (cour municipale, service d'eau) sont une preuve de cet énoncé, soulignent les autorités municipales de Tracy.

Quant à MM. Marcel Pelletier et Maurice Beaudet du comité d'action politique de la CSN, ils ont expliqué que le but de leur comité vise à entreprendre une étude sur la fusion avec les conseils municipaux de la région et avec des représentants du ministère des Affaires municipales du Québec.

### Dans le territoire Carignan

## Elections à la régionale des parents-maîtres

SOREL (L.B.) — M. André Tellier, de Saint-Joseph de Sorel, a été élu président de la Fédération régionale des associations parents-maîtres de la régionale Carignan, lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme, qui a tenu ses assises ces jours derniers.

Les autres membres du bureau de direction sont Mme Laurent Coll de Tracy, vice-présidente, M. Marc Lévesque de Sorel, trésorier, le frère Aurèle Coulombe de Sorel, secrétaire, alors que l'abbé Maurice Salvail était nommé aumônier.

Par ailleurs, les deux délégués de la région de Sorel à la Fédération provinciale des associations parents-maîtres sont Mme Laurent Coll et M. André Ouellette.

La Fédération régionale des associations parents-maîtres continue son étude sur le problème de l'enseignement de l'an-

glais dans les écoles de la région de Sorel. Au cours de l'été dernier, les responsables de ce comité ont rencontré les professeurs d'anglais pour connaître leur opinion sur les volumes utilisés pour l'enseignement de l'anglais, la préparation des enseignants dans cette matière, etc... La Fédération doit préparer un rapport qui sera soumis prochainement au ministère de l'Éducation, qui fait une étude sur ce sujet à la grandeur de la province.

Par ailleurs, la Fédération provinciale a tenu un mini-congrès ou journée d'étude, le 24 octobre prochain, à la Ville de Laval.

## Le conseiller Langlais nommé maire suppléant

TRACY (L.B.) — Le conseiller Antoine Langlais a été nommé maire suppléant de la ville de Tracy, lors de la dernière session régulière du conseil municipal. M. Langlais succède au conseiller Fernand Joly qui a occupé cette fonction au cours des derniers trois mois.

Comme maire suppléant, M. Langlais est autorisé, en l'absence du maire, à signer les chèques et autres documents de la ville.

## Concert fort apprécié du Choeur de l'Hydro-Québec

SOREL (L.B.) — Le Choeur de l'Hydro-Québec a donné récemment un concert fort apprécié au Foyer Richelieu de Sorel.

Les pensionnaires du Foyer et les invités qui ont assisté à ce concert n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux artistes, qui ont présenté un programme varié avec des chansons populaires, des airs de folklore et des refrains classiques sous la direction de M. Guy Favreau.

Garde Pierrette Gendron, qui s'est occupée de l'organisation de ce concert, a souhaité la bienvenue aux membres du Choeur de l'Hydro-Québec, en soulignant que cette activité avait pour but d'aider les pen-

DRUMMONDVILLE — A la suite d'une décision administrative l'Hydro-Québec procédera à la construction d'un nouvel immeuble au secteur Drummondville.

Une cérémonie s'est déroulée hier, marquant le début des travaux de construction sur l'emplacement de l'ancienne pépinière, dans l'une des boucles du carrefour giratoire de l'autoroute Transcanadienne.

Ce projet exige un investissement de l'ordre de \$700,000 et la fin des travaux est prévue pour mai 1971.

Actuellement, les employés de l'Hydro-Québec à Drummondville sont logés dans trois immeubles différents. La construction d'un nouvel immeuble aura comme principal avantage de regrouper tous les services de

l'Hydro-Québec en un seul endroit.

Le nouveau centre de service à Drummondville abritera une section de bureaux et de magasins, tandis que la section arrièrera abritera le magasin et le garage.

## L'Hydro-Québec investira \$ 700,000 à Drummondville

La construction de ce centre fonctionnel répond à un souci d'efficacité et de rentabilité. La réalisation de ce projet, au même titre que les améliorations constantes apportées aux réseaux de distribution, vise au maintien d'un service efficace pour les abonnés de l'Hydro-Québec.

Le contrat pour la construction de ce nouveau centre de service a été octroyé à un entrepreneur local, Deshaies et Raymond.

## La rivière St-François est très polluée

QUEBEC (P.C.) — La Régie des eaux du Québec, qui avait entrepris en 1968 le relevé sanitaire de la rivière Saint-François afin d'en évaluer la qualité de l'eau, a localisé des points de ce cours d'eau qui sont atteints d'un degré avancé de pollution.

Dans un communiqué rendu public mardi, la Régie souligne que ce cours d'eau reçoit depuis 100 ans des déversements d'eaux usées municipales et industrielles.

Pour parer à cette situation, la Régie recommande que les usines de pâtes et papiers se conforment aux directives émises par la Régie qui imposent l'épuration des eaux résiduaires avant le 1er janvier 1974.

De plus, les municipalités les plus importantes du bassin devront se conformer au programme de la Régie et compléter le traitement de leurs égouts pour 1976.

La Régie précise par ailleurs que toutes les industries du bassin de la rivière Saint-François devront collaborer avec les mu-

nicipalités afin de rétablir le plus tôt possible la qualité de l'eau de cette rivière.

### Correctifs nécessaires

Lorsqu'il se présentera des situations particulières et urgentes, qu'elles soient causées par des municipalités ou des industries, la Régie affirme qu'elle continuera à appliquer sa politique d'exiger sans délai les correctifs nécessaires.

En outre, au nombre des considérations, il ressort que la rivière Saint-François constitue une richesse naturelle qui pourrait être avantageusement exploitée sur le plan récréatif et

### Préparation du rôle d'évaluation

La Régie souligne que, dans SOREL (L.B.) — M. Denis Shooner, attaché au bureau du directeur des travaux publics, vient d'être nommé estimateur de la ville de Sorel pour la préparation du rôle d'évaluation pour l'année 1971.

M. Shooner pourra s'adjoindre les services de M. Edouard Bourque pour effectuer ce travail. Pour les cas particuliers



Lieutenant-gouverneur au club Optimiste

M. Normand Danault de Princeville, lieutenant-gouverneur de la zone 7 des clubs Optimistes, était l'invité du club Optimiste de Victoriaville, à leur réunion de cette semaine. M. Danault a exprimé que le club Optimiste de Victoriaville

était le mieux structuré de la zone et probablement du district. A la droite du lieutenant-gouverneur, le président du club de Victoriaville, M. Raymond Charbonneau et l'ex-président Me Gilles Boucher.

# éditorial

## “Brouillon” devenu un programme d'urgence

Les événements tragiques qui ont secoué le Québec depuis près d'un mois n'ont pas été sans créer un véritable climat de panique au sein, non seulement de la population québécoise, mais également parmi nos hommes politiques.

Ce sentiment de panique s'est également traduit par un véritable choc traumatique qui nous a empêché de réagir positivement devant les graves décisions qui se sont prises en l'espace de quelques jours. Heureusement que cette attitude des Québécois commence lentement à s'estomper et que ces derniers prennent de plus en plus conscience de la situation dans laquelle ils sont placés.

A l'aube de ce drame, plusieurs personnes avaient esquissé des projets qui auraient eu pour effet, à long terme, de remédier aux lacunes qui se sont glissées dans notre régime démocratique. Ces prémices sont cependant demeurées sans lendemain à la suite de l'assassinat de M. Pierre Laporte.

Les réactions des politiciens, principalement des représentants des partis de l'opposition à l'Assemblée nationale, se sont concrétisées par un appui total à la politique du gouvernement Bourassa. Cependant, personne, à l'exception du chef du Parti québécois, M. René Lévesque, ne s'est soucier du fait que le Québec venait de perdre son leadership dans une crise aussi importante.

Naturellement, les réactions de M. Lévesque n'ont pas eu l'heur de plaire à plusieurs Québécois. Mais, aujourd'hui on est porté à se deman-

der si M. Lévesque n'a pas été le seul à ne pas perdre la tête dans le climat de panique que les gouvernements ont voulu créer au Québec?

Quoi qu'il en soit, le Parti québécois a réagi promptement à cette situation anormale et par l'entremise de son chef, un “brouillon de programme d'urgence” pour le gouvernement du Québec a été habilement esquissé.

Il fallait absolument, dans les circonstances actuelles que M. Lévesque explique clairement la position de son parti dans la crise actuelle afin d'éliminer toute tentative de certains politiciens d'associer le PQ au FLQ. M. Lévesque a agi avec beaucoup de sérénité et de tact et son attitude ne laisse, ou ne devrait laisser, aucun doute dans l'esprit de ceux qui auraient la malicieuse tentative d'associer le PQ au groupement révolutionnaire québécois.

L'attitude de M. Lévesque a certainement déplu à un grand nombre de Québécois. Mais lorsque l'on approfondit ce fameux “brouillon”, comme on se plaît à l'appeler le programme d'urgence du PQ, on ne peut qu'approuver certaines idées émises par le chef du parti. Il va de soi que M. Bourassa criera à tout vent que M. Lévesque se sert de la présente crise pour s'amasser du capital politique. Mais peut-on blâmer le chef du PQ, qui est avant tout un politicien, d'avoir agi de la sorte? Nous ne le croyons pas.

Nous avions toujours espéré qu'un groupement politique fasse des propositions concrètes aux autorités gouvernementales. On ne pouvait cer-

tes pas compter présentement sur l'Union nationale qui a de la difficulté à se retrouver, ni sur le Ralliement des créditistes qui s'en remettent corps et âme au gouvernement pour faire obstacle aux problèmes actuels.

Naturellement, on ne saurait endosser en totalité le programme d'action du PQ. Les priorités énoncées par le PQ manquent de sérieux. Mais, il n'en reste pas moins qu'il contient certains éléments très positifs qui pourraient, à court terme, remédier à des dangereuses situations.

Lorsque M. Lévesque aborde la question de l'insécurité sociale, qui s'aggravera impitoyablement cet hiver (on estime que 15 pour cent des travailleurs seront en chômage à Montréal) on ne peut que lui donner raison. Il faut absolument, et c'est une urgence, que le gouvernement tente par tous les moyens de remédier à ce grave problème s'il ne veut pas supporter au cours de la prochaine saison une nouvelle crise.

Ce n'est là qu'un aspect des malaises sociaux qui se dessinent lentement au Québec.

Le PQ n'a pas tardé à les attaquer courageusement et il faut nécessairement une action immédiate du gouvernement pour remédier à tous ces problèmes. Le temps presse et la prochaine session devrait apporter des solutions précises, du moins nous l'espérons ardemment, au malaise que connaît le Québec.

Réjean LACOMBE



Que nous réserve le 21<sup>e</sup> siècle?

## point de vue

### Un gouvernement provisoire allait-il renverser le gouvernement Bourassa?

par Carl MOLLINS

MONTREAL (PC) — Devait-il y avoir un gouvernement provisoire installé à la place du cabinet Bourassa par d'influents Québécois? Oui, si l'on en croit les diverses déclarations faites par les Gouvernements directement impliqués, non, selon d'autres personnalités.

Ce gouvernement provisoire aurait fait preuve d'une “attitude compréhensive” à l'égard des exigences du FLQ en échange de ses captifs, MM. James Cross et Laporte, affirme-t-on.

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a déclaré mardi soir qu'il avait eu connaissance de cette possibilité, mais il a démenti que ce plan ait influencé sa décision de faire appel aux troupes fédérales, le 15 octobre, et de faire proclamer par Ottawa la Loi sur les mesures de guerre le lendemain.

Jean Drapeau

De son côté, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a affirmé qu'un groupe de citoyens de bonne foi avait envisagé de mettre sur pied un gouvernement provisoire; ce groupe aurait voulu faire preuve d'une certaine compréhension à l'égard du FLQ au lieu d'adopter la position rigide qui a finalement été adoptée par Ottawa et Québec.

Silence de Trudeau

Par ailleurs, le premier ministre fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, a refusé de confirmer ou de démentir mardi si la création de ce gouvernement provisoire avait été une des raisons qui l'ont poussé à appliquer la Loi sur les mesures de guerre. Cependant, vendredi dernier, M. Trudeau avait déclaré aux Communes qu'une des raisons qui l'avaient poussé à agir se trouvait dans la certitude qu'une situation confuse régnait dans le Québec. Et il avait alors mentionné les enlèvements, la menace d'insurrection et les vols récents de dynamite.

Claude Ryan

Dans Le Devoir, l'éditorialiste Claude Ryan affirme mercredi que la thèse de complot provient d'Ottawa et il a critiqué “les errand boys” du gouvernement d'avoir fait courir la rumeur.

“Quoi de plus tentant, écrit M. Ryan, dans une telle situation, que de fabriquer à partir de bavardages isolés de leur contexte, une explication conspiratoire impliquant des citoyens aussi connus que Lévesque, Laberge, Pépín, Rouleau, Parizeau, Kirouac, Daoust, Ryan, etc?”

## le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée  
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Cœur du Québec	18.00	10.00	6.00	2.50
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	30.00	16.00	9.00	4.00
Ailleurs au Canada et aux États-Unis	35.00	20.00	12.00	5.00
Autres Pays:				

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement No. - 0746

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de production du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservées.

## Pour l'instant soyons vigilants et prudents

A la suite des événements des derniers jours et des dernières semaines, nous ne pouvons faire autrement que de nous poser une foule de questions. Toutefois, les réponses ne semblent pas faciles à donner.

Dans certains milieux, on commence singulièrement à se demander si nos gouvernements n'ont pas agi sous le coup de la panique en décrétant la Loi des mesures de guerre, s'ils n'ont pas imité le geste d'un ancien linotypiste du journal local qui, un jour eut la lumineuse idée d'employer les grands moyens pour se débarrasser d'une mouche qui s'était malencontreusement déposée sur un miroir. Il prit un marteau de plomb et ne rata pas la cible. On devine assez facilement ce qu'il advint du miroir. Evidemment, il nous manque beaucoup trop de données pour affirmer et croire que la mise en application de la loi des mesures de guerre n'était pas justifiée et que le FLQ n'était qu'une simple mouche sur le miroir de notre démocratie.

Toutefois rien n'indique jusqu'à présent, du moins nous en sommes tenus dans l'ignorance la plus complète, que les nombreuses arrestations effectuées en vertu de la loi des mesures de guerre, ont donné des résultats concrets.

Bien sûr, nous ne voulons sûrement pas minimiser le drame de M. Laporte et Cross. Nous ne pouvons surtout pas nier le danger que constituait et constitue toujours pour

notre société les vols d'armes et de dynamite par un groupe de fanatiques qui a déjà prouvé qu'il était capable d'aller jusqu'à l'ignoble assassinat d'un homme politique.

Toutefois jusqu'à présent, il n'a pas été prouvé que nous avions affaire à un groupe qui mettait vraiment en danger nos institutions démocratiques. On a parlé d'un rumeur selon laquelle un groupe influent de Québécois avait envisagé de se substituer au gouvernement légitime de la province à l'occasion des événements tragiques des dernières semaines. Ottawa s'est refusé de nier ou de confirmer cette rumeur alors que M. Bourassa a parlé d'hypothèse farfelue. Cette rumeur nous paraît à nous aussi farfelue et même ridicule. Mais d'un autre côté, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a affirmé qu'il possédait des preuves de cet avancé et que ces preuves seraient révélées “en temps et lieu”. Connaitrons-nous un jour toute la vérité à ce sujet? Chose certaine, MM. Drapeau et Saulnier avaient avancé l'an dernier devant le gouvernement fédéral des affirmations sur le terrorisme qui, à ce moment-là, apparaissaient tout aussi farfelues. Pourtant on doit reconnaître aujourd'hui qu'ils avaient raison.

Devant l'incertitude de la situation présente, nous continuons à croire que nos gouvernements ont eu raison de promulguer la loi des mesures de guerre. D'ailleurs, la très grande majorité de la population apporte son

appui inconditionnel aux gouvernements fédéral et provincial et même au gouvernement municipal de Montréal.

Cependant, nous croyons que le gouvernement fédéral se doit de voter le plus rapidement possible une loi restrictive, qui tout en protégeant la société, rétablirait la charte des droits de l'homme. De plus, nous nous réjouissons de la formation d'un comité d'aide aux personnes arrêtées en vertu de la loi des mesures de guerre. Certes, il faut protéger la société mais il faut également protéger les citoyens qui pourraient être victimes d'injustices.

Il n'est pas facile d'y voir clair dans tous ces événements qui s'entrechoquent depuis quelques semaines. Il ne faut pas se laisser emporter par l'émotion et gagner par la peur. Par contre, il ne faut pas être naïfs au point de croire que tout danger est écarté et encore plus naïfs en prétendant que nous sommes en présence d'une vaste fumisterie. M. Drapeau a sans doute raison lorsqu'il dit que les mesures d'urgence ont jeté la panique dans les rangs du FLQ, mais qu'il n'est pas dit que tout sera à recommencer lorsque la population s'imagera ou croira que tout danger est écarté.

Pour l'instant soyons vigilants et prudents.

Sylvio Saint-Amant

## votre opinion

### Lettre à M. Trudeau

Il faudra bien que les soldats rentrent un jour dans leurs casernes. Il faudra bien que la vie reprenne et que nous assumions à nouveau notre rôle d'hommes et de citoyens. Qu'allez vous faire, alors, pour nous qui nous refusons à croire en la violence mais qui ne voyons pas non plus d'un statu quo où l'injustice sera toujours gagnante? Qu'allez-vous faire, alors, pour mobiliser la générosité qui nous reste et pour utiliser la dure leçon que nous devons tirer des événements?

Car, enfin! que signifie cette jeunesse aujourd'hui en proie à l'angoisse sinon qu'on n'a pas su lui donner une cause juste à défendre et les moyens d'aider à façonner un monde où ils aimeront vivre demain. Les défenseurs de “la loi et l'ordre” voudraient bien nous attirer dans leur camp mais nous savons que ce qu'ils veulent, au fond, c'est la tranquillité sociale pour que ceux de qui ils sont les serviteurs continuent d'exploiter l'homme en toute quiétude, pour que les riches soient les riches et les pauvres les pauvres, pour que les hommes aillent au travail le matin pour un salaire de famine, pour que les mineurs meurent en silence, les poumons carbonisés. On utilise votre nom, monsieur le premier ministre, et vos paroles pour légitimer l'exploitation de l'homme par l'homme.

La droite a le sourire vainqueur, ces jours-ci, la réaction lui convient à merveille. Elle croit qu'on va enfin asséoir le Québec et que les esprits progressistes se tairont de peur d'être identifiés au FLQ. Elle croit qu'on en a enfin fini des réformes sociales, elle croit que la haine populaire s'est abattue définitivement sur les jeunes et qu'ils rentreront dans les rangs sûrs que le bon droit est de son côté.

Ceux-là mêmes qui combattent l'imposition du capital, la limitation des privilèges professionnels, la hausse du salaire minimum, la sécurité d'emploi pour les travailleurs de la construction, les dépenses “excessives” pour l'assistance sociale et la scolarisation des masses, ceux-là mêmes qui monopolisent l'information dans notre société jettent aujourd'hui les hauts cris sur nous qui ne défendons pas leurs intérêts. Nous parlerons bas, dans le proche avenir, puisqu'il le faut, mais nous ne nous tairons pas. Nous continuerons notre travail d'homme.

Qu'allez-vous faire pour nous? Nos bravades sont finies, nous savons maintenant que le pouvoir a le bras lourd et qu'il peut frapper fort. Nous pensions que les soldats étaient tout juste bons pour les parades, ils sont dans nos rues et perquisitionnent nos maisons, ils fouillent nos bibliothèques, ils ont la mitraillette à la main et tireront si on leur dit de tirer. Nous pensions que les policiers étaient des pompiers, ils nous regardent avec haine et attendent que nous levions la tête pour foncer. Les événements nous auront au moins appris la réalité des forces en présence. Les choses ne sont plus des idées. Mais nos idées restent et nous y croyons encore. Nous cherchons toujours comment “transformer le monde”, mais personne ne nous indique la voie à suivre. On nous parle bien de “moyens démocratiques” mais nous savons qui possèdent les médias d'information, nous savons qui contrôlent les partis politiques, nous savons quelle est notre voix dans ces organes politiques, nous savons que les élections sont des supercherie gagnées à coup d'argent et de tricheries.

Nous-même nous avons parlé de société juste. Nous attendons toujours. Vous nous avez dit que vous démocratiseriez le parti libéral et que vous feriez place aux jeunes. Nous attendons encore. Vous nous avez dit

que vous lutteriez contre les “inégalités régionales” mais votre gouvernement distribue des millions à des compagnies américaines assez riches pour acheter l'Etat canadien. Vous avez dit aussi, lorsqu'il s'est agi de combattre l'inflation, que vous n'aviez pas peur du chômage, et nous n'en doutons plus. Vous comprendrez que la démocratie nous ait un peu déçus.

Puisque nous ne voulons pas croire en la révolution, puisque nous ne pouvons pas croire que le meurtre et le feu rendront les hommes plus heureux, puisque l'histoire n'a pas de sens et que nous y sommes quand même plongés, dites-nous ce que nous devons faire de nos piètres moyens, maintenant, et non quand nous aurons quarante ans.

Nous pensons à “après”. Rien ne sera plus pareil, dit-on. Mais nous serons là encore à nous demander ce que nous devons faire. Des issues impossibles auront été bouchées. Mais s'en sera-t-il ouvert de nouvelles? Nos maîtres nous disent que la cause sociale a reculé de dix ans en arrière au Québec ces derniers jours. Mais la démocratie aura-t-elle avancé d'un pas? Et l'urgence de réformes sociales, en aura-t-on pris conscience autant que de celle de lutter contre la violence? Utiliserait-on autant de moyens de combattre la pauvreté et l'exploitation qu'on en a mis pour mettre fin à des aventures folles et désespérées où nous avions plus à perdre qu'à gagner? Ceux qui sont en prison pour “défense préventive” rentreront sans doute chez eux. Mais les gars de Lalpalmé, quand donc rentreront-ils au travail.

Croyez, monsieur le premier ministre, que nous serons avec vous, si vous nous conviez à une société juste, mais dans les faits.

Régis Côté, étudiant

## entre/voisins

● Le cercle Lacordaire de Saint-Grégoire organise un défilé de modes qui aura lieu dimanche soir, au Centre culturel de l'endroit. Les maisons représentées seront de Trois-Rivières, la Boutique Elle et Lui et le magasin Renomé.

● Le centre d'accueil Domrémy de Princeville a reçu trois couples de Sorel comme invités spéciaux à l'occasion d'un déjeuner-causerie. L'un des visiteurs, M. Jean-Paul Nadeau, a prononcé une conférence dans laquelle il a insisté sur l'importance de l'aide donnée à l'alcoolique et de la foi en Dieu pour des résultats efficaces. Par ailleurs, le président du Centre d'accueil Domrémy, M. Ernest Ayot, a exprimé ses remerciements envers tous ceux qui ont contribué au succès de la manifestation récréative publique organisée pour recueillir des fonds en faveur de l'œuvre. Cette manifestation a réuni des centaines de participants.

● Les membres de la Jeune Chambre de Victoriaville ont commencé à mettre en place le système d'illumination des fêtes sur la rue Notre-Dame Ouest, au cours de la journée d'hier.

● Les kiwaniens de Victoriaville ont tenu hier soir leur premier souper hebdomadaire à l'hôtel Manoir Victoria. On sait que depuis la fondation du club, on se réunissait le mercredi midi.

● Les Tigres de Victoriaville recevront ce soir les Barons du Cap-de-la-Madeleine sur la glace du centre sportif Jean-Béliveau, pour la première fois. Cette rencontre est prévue pour 8.30h.

● Un des grands amateurs de chasse de la région de Bécancour, M. Raymond Côté, propriétaire du Bécan et de Côté Asphalte, doit revenir au cours des prochains jours d'une excursion de chasse à l'Île-aux-Grues, dans le bas Saint-Laurent. Cet adepte des oies sauvages devrait revenir avec des preuves tangibles de son excursion et, tel qu'on le connaît, il ne manquera pas de faire partager son plaisir.

● L'usine de filtration de la ville de Bécancour est en marche depuis plus d'une semaine déjà, à titre d'essai seulement. Les préposés de même que les ingénieurs procèdent actuellement à des vérifications. Le greffier de la ville, M. André Villeneuve, n'a pas manqué de souligner l'excellente qualité de l'eau lors d'une intervention à la dernière séance du conseil de ville.

● En réponse à des contribuables présents à la dernière assemblée des édiles municipaux de Bécancour, le conseiller Léon Bouvet a assuré les citoyens que l'on procéderait vers la fin de cette semaine ou au début de la semaine prochaine à l'asphaltage de Saint-Grégore. M. Bouvet a expliqué que Chagnon Ltée effectuait des tests avant de procéder au revêtement des rues.

● Dans le cadre de ses activités, l'AFEAS de Pierreville présentera, dimanche, le 8 novembre, une soirée artistique au Centre culturel. Les "Semeurs de Joie" de Nicolet donneront un concert qui ne devrait pas manquer de plaire à la population, si l'on en juge par leur répertoire qui comporte des pièces de chanteurs reconnus.

● La Sûreté municipale de Princeville a ouvert une enquête sur un accident survenu durant la nuit sur l'avenue St-Jacques-Est, près de l'hôtel Jacques. L'une des autos était conduite par M. Eugène Martineau de Ste-Agathe de Lotbinière et l'autre par M. Noël Parent de St-Norbert d'Arthabaska. Ce dernier ainsi que M. Louis Prince de Princeville qui l'accompagnait ont été conduits à l'hôpital pour les premiers soins. La collision est arrivée alors que l'un des véhicules sortait d'une cour au moment où l'autre passait dans la rue.

● Le conseil municipal de Chester-Nord a approuvé une résolution pour demander, avec deux autres municipalités concernées, le creusage d'un cours d'eau. Cette résolution a reçu l'approbation du conseil de comté. La requête est maintenant soumise au gouvernement du Québec qui prendra la décision finale en rapport avec cette demande, vu que ce seront les autorités provinciales qui paieront le coût de la réalisation de ce projet.

● L'Oeuvre des terrains de jeux de St-Louis de Blandford a plusieurs bonnes volontés au travail pour aménager la patinoire en vue des sports sur glace pour la prochaine saison. M. Lionel Marchand, président de l'OTJ, souligne que M. Donat Provencher et plusieurs jeunes sont de précieux collaborateurs pour les tâches à accomplir. Des dispositions sont prises pour installer un système d'éclairage sur cette patinoire. St-Louis de Blandford est déjà représentée par deux équipes dans une ligue inter-paroissiales de ballon sur glace.

● La garde St-Eusèbe Inc. recrute des hommes de bonne volonté pour ses activités des prochains mois. Le président, M. Willard Labrecque, et ses aides sont prêts à organiser un programme d'entraînement militaire si le nombre d'intéressés est suffisant. M. Sarto Fréchette, secrétaire, vient d'être choisi comme 1er vice-président de l'Union diocésaine des gardes paroissiales de Nicolet.



Un résident de Sainte-Gertrude, M. Claude Boucher, qui est mécanicien dans une station de service de Nicolet, a gagné la somme de \$500 lors d'un récent tirage de la Mini-Loto. Le chèque a souligné qu'il ne fallait pas désespérer puisqu'il achetait son billet chaque semaine depuis le début et que c'était la première fois de sa vie qu'il gagnait quelque chose.

M. Boucher a reçu un chèque moins d'une semaine après le tirage et ne sait pas encore ce qu'il fera de cet argent. Sur la photo, de gauche à droite, M. Gaston Dusseault, de Nicolet, le vendeur du billet chanceux, et l'heureux gagnant, M. Claude Boucher, un jeune homme de Sainte-Gertrude. (Photo Pierre Wibaut)



Le maire Bernier de Drummondville a proclamé la tenue de la semaine des Caisses populaires à Drummondville. Semaine qui se tient aussi dans l'ensemble du Québec, afin de marquer de façon concrète le 70e anniversaire de fondation de la première caisse et aussi l'anniversaire de la mort du fondateur du

mouvement, M. Alphonse Desjardins, en même temps que le 50e anniversaire de l'Union Régionale des Caisses populaires de Trois-Rivières. Sur la photo, le maire Bernier à gauche recevant des mains du doyen des gérants de caisses de Drummondville, M. Bernard Messier, un souvenir de ce cinquantenaire.

### Dans le diocèse de Nicolet

## Les Caisses de Drummondville détiennent le meilleur pourcentage de pénétration

DRUMMONDVILLE (P.M.) — A la proclamation de la semaine des Caisses populaires qui se tient présentement (du 26 au 31 octobre), Drummondville a de bonnes raisons de se réjouir et de participer pleinement à cette semaine. En effet, la région drummondvilloise détient présentement le degré de pénétration des caisses populaires dans le milieu le plus accentué, avec plus de 58 pour cent de la population qui sont membres des caisses et ce pour l'ensemble sud de la région économique no 4, soit les régions de Victoriaville, Nicolet et Drummondville.

Par ailleurs, la ville de Drummondville compte 83 pour cent de ses citoyens qui sont membres de l'une ou l'autre des sept caisses localisées dans le secteur, soit quatre Drummondvilloises sur cinq. Ce degré de pénétration fait que 31,494 adultes et 6,034 déposants à la Caisse scolaire contribuent de leurs deniers à l'essor de la région et rejoignent ainsi les buts que M. Alphonse Desjardins s'était fixés lors de la fondation de la première caisse il y a 50 ans:

aider les siens aux prises avec des problèmes que leur causaient les usuriers. La semaine anniversaire des Caisses populaires veut faire prendre conscience à toute la population du Québec que les Caisses populaires Desjardins sont vraiment depuis 70 ans, des institutions coopératives d'épargne et de crédit qui ont certainement le plus aidé la communauté québécoise à s'affirmer dans le domaine de l'épargne et du crédit."

Et ce dernier point, les Drummondvillois l'ont très bien compris puisque le bilan financier du 30 septembre dernier démontrait que ces coopérateurs possédaient un actif de \$27,198,501.12, dont \$287,264.18 de ce montant sont de l'épargne scolaire. Et depuis la nouvelle loi adoptée le 1er juillet dernier, ces épargnes sont garanties par le gouvernement québécois. De plus, 5,448 sociétaires se sont vu accorder par l'entremise de la commission de crédit de leur caisse des prêts totalisant par l'entremise de la commission de crédit de leur caisse des prêts

totalisant \$5,518,035.24 pour l'achat de biens de consommation.

Conscients de l'apport énorme qu'amène la présence des Caisses dans le milieu, les autorités municipales révèlent que 1,626 des propriétaires drummondvillois le sont à cause des Caisses populaires qui leur ont consenti des prêts hypothécaires qui étaient évalués, au 30 septembre dernier, à plus de \$7,963,458. Si l'on considère que la ville compte environ 3,800 propriétaires pour une évaluation globale de quelque \$90 millions, les autorités de l'administration municipale ne peuvent être indifférentes du rôle que joue la petite épargne dans le milieu, ce qui est à la base du développement économique.

Le maire Bernier, en annonçant la proclamation de la semaine des Caisses populaires a invité toute la population "à réfléchir sur cet axiome: "Ton avenir, l'épargne le bâtit" et ensemble avec nos Caisses populaires, nous le bâtitons cet avenir si riche de bienfaits passés et gage d'un essor économique sans précédent, grâce à nos Caisses"

### Deux céramistes de St-Norbert

## Exposition des oeuvres des artistes Grignon-Crottet

VICTORIALVILLE (B.A.) — Nicole Grignon-Crottet et Guy Crottet, céramistes de St-Norbert, tiendront leur exposition annuelle, patronnée par le Centre d'art de Victoriaville, à la Caisse populaire, rue Notre-Dame Est. Le vernissage aura lieu le 30 octobre à 20h.30 et l'exposition sera ouverte au public jusqu'au vendredi 6 novembre. Les deux céramistes présenteront de la poterie utilitaire telle

que: chopes à bière, tasses à café, bols à soupe, services à thé, vaisselle, etc. parallèlement à des pièces plus élaborées, qui ont fait l'objet d'une recherche particulière, tant au point de vue de la forme que de l'émail.

Cet ensemble constitue l'art du potier, art vivant que nous retrouvons sur nos tables et présent dans notre vie quotidienne. Il s'agit d'un art populaire entre tous puisque compris par tous dans sa fonction essentielle, art aristocratique, pour l'amateur qui sait reconnaître une bonne pièce, et art universel enfin, parce qu'il s'intègre intimement à tout environnement, qu'il participe à l'enrichir en lui donnant un accent humain.

Nicole Grignon a étudié aux Arts appliqués à Montréal, Boursière du gouvernement, et

la a ensuite travaillé en France sous la direction d'un éminent potier, M. Lugas, et dans un atelier de sculpture chez M. Szabo.

Guy Crottet a étudié dans divers ateliers parisiens, et surtout chez M. Lugas qui lui a appris son futur métier, ainsi que chez M. Mercier, sculpteur. Cette année, en accord avec Mme Suzanne Bastien, directrice du Centre d'art de Victoriaville, Nicole poursuivra l'expérience de l'an passé en enseignant la céramique au centre d'art local. Les nouveaux élèves apprendront les différentes techniques à la main, tandis que les anciens, forts d'une année de contact avec la terre, s'initieront au tour, à l'émaillage et à la décoration ainsi qu'à la cuisson aux ateliers mêmes des jeunes artistes, à St-Norbert.

## M. Alonzo Malouin remet sa démission à titre d'évaluateur de la ville

DRUMMONDVILLE (P.M.) — M. Alonzo Malouin, qui était depuis plus de 16 ans évaluateur, a donné sa démission lors de la dernière assemblée du conseil municipal de Drummondville, lundi soir dernier. L'évaluateur de la ville s'est levé lors de cette assemblée pour faire remarquer aux membres du conseil que les offres qu'il avait reçues semblaient être les dernières et que d'un autre côté les siennes l'étaient aussi. Devant cette incompatibilité d'entente, M. Malouin s'est vu obligé de donner sa démission. Le litige ne serait pas une question de gros sous, puisque

selon les informations recueillies, une différence d'environ mille dollars séparerait les deux parties de l'entente. Il serait par ailleurs question d'avantages et de conditions de travail. Par contre, le maire Bernier a laissé entendre qu'il pourrait bien y avoir de nouvelles négociations et très possiblement une nouvelle entente. D'un autre côté, les conseillers ont laissé entendre la possibilité que la ville ait son propre service d'évaluateurs, si l'on considère que le budget des évaluateurs est de près de \$90,000 et que l'an prochain, c'est le "grand rôle" par toute la ville.

## région/sud

### Une quinzaine de comités formés

## La participation est le mot d'ordre inscrit au prochain

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le président du Festival de l'Érable de Plessisville, M. André Paul, et ses collaborateurs de la direction ont inscrit PARTICIPATION comme principal facteur à mettre en plan pour les manifestations de 1971. Une quinzaine de comités sont déjà formés et chacun des directeurs en a pris deux ou trois sous sa propre responsabilité. D'autres sont en préparation et de nombreux sous-comités seront également mis sur pied avec autant de collaborateurs qu'il sera jugé nécessaire pour en assurer une pleine efficacité.

La participation de la jeunesse est un autre domaine qui reçoit l'attention de M. André Paul et de ses aides. Les élèves du cours élémentaire sont même inclus dans le programme de participation actuellement à l'étude pour le Festival de l'Érable de 1971.

Exposition L'exposition des produits de l'Érable est un autre domaine qui reçoit une attention particulière de la part des responsables du Festival de l'Érable du printemps prochain. Des dispositions sont déjà prises pour le choix d'un local approprié; on désire faciliter l'accès de ce local au plus grand nombre possible de visiteurs vu que le but principal du Festival de l'Érable est de faire connaître un produit typiquement de chez nous.

On étudie la possibilité d'ajouter une section artistique à l'exposition des produits de l'Érable. Peintres, sculpteurs, dessinateurs auront probablement leur place et une attention spéciale est donnée à la jeunesse sur les projets à l'étude pour cette section de l'exposition prévue.

Centre pour les activités Le choix d'un local approprié où pourraient se dérouler les activités principales du Festival de l'Érable est un autre point qui retient l'attention de M. André Paul et de ses aides. On sait que la grande tente est maintenant chose du passé puisqu'elle

à été retournée à Radio-Canada l'été dernier. Les directeurs de 1970 ont jugé que cette installation avait fait son temps et qu'il fallait du nouveau pour un local pouvant convenir comme centre d'activités. Des démarches sont en cours auprès des propriétaires de salles suffisamment vastes pour convenir aux besoins. Des ententes seront conclues dès que le choix sera définitif.

Programme général Les grandes lignes du programme des manifestations de 1971 sont déjà tracées par la direction du Festival de l'Érable Inc. Il a été décidé de laisser de côté la soirée Western pour la remplacer par une autre manifestation d'un genre pouvant mieux convenir à la période des festivités. Il est également ques-

tion de répartir sur deux fins de semaines la période des manifestations principales. C'est l'intention des directeurs de donner plus d'importance aux parties qui ont été les plus populaires dans le passé. Le programme sera établi de façon à favoriser davantage la participation de la population de la région des Bois-Francis.

D'autre part, la propagande sera intensifiée auprès des groupes de l'extérieur qui ont fait une première visite au Festival de l'Érable l'an dernier. Toutes ces études représentent de nombreuses heures de travail; actuellement, les directeurs se réunissent régulièrement une fois par deux semaines mais ces assemblées se tiendront chaque semaine dès janvier 1971.

## Drummondville-Nord en vient à une entente avec la ville concernant la vente d'eau

DRUMMONDVILLE (P.M.) — La municipalité de Drummondville-Nord en est finalement venue à une entente avec la ville de Drummondville concernant la vente au village de St-Charles de l'eau provenant du filtre municipal. Par ce protocole d'entente, les deux municipalités s'engagent à partager les frais des travaux à exécuter pour amener l'eau aux citoyens, et ce dans une proportion égale de moitié-moitié.

En ce qui concerne l'eau proprement dit, la ville s'engage à fournir de l'eau en quantité et qualité adéquate aux besoins des gens du secteur. Le service sera le même que celui dont profiteront les citoyens de Drummondville et de plus, on ne de-

mandera pas l'achat d'une quantité minimale à cause du caractère public du service offert. Par contre, la municipalité de St-Charles s'engage à établir une réglementation aussi sévère qu'en ville en ce qui touche l'utilisation de l'eau, surtout en été.

Le coût de l'eau sera fixé au mille gallons dépensés, indépendamment de la population, mais la municipalité établira au prorata de ses citoyens le coût que chacun devra payer pour ce nouveau service d'eau.

Après la conclusion de ce protocole d'entente, l'atmosphère au sein de l'hôtel de ville était qu'il y avait maintenant un bon pas de fait en direction d'une fusion possible...



Sur cette photo, dans l'ordre habituel: M. Paul Valentine et le directeur de l'administrateur-secrétaire-trésorier de la Commission scolaire régionale Carignan, M. Jean-Noël Guévremont.

## Une distinction entre le transport écolier de la régionale et du niveau élémentaire

SOREL (L.B.) — "La commission scolaire régionale organise le transport, matin et soir, pour tous les élèves dont le lieu de résidence est à un mille et plus de l'école. Elle émet alors un laissez-passer à chaque élève autorisé à voyager par autobus". C'est ce que rappelle le directeur du transport à la Commission scolaire régionale Carignan, M. Jean-Noël Guévremont.

M. Guévremont ajoute: "La commission scolaire n'organise pas de transport le midi. Cependant des autobus sont mis à la disposition des élèves par la compagnie de transport, au coût de \$0.12-1.2 par voyage. Tous les

élèves sans exception peuvent utiliser le transport du midi".

Il fait également la distinction entre le transport des écoliers du cours élémentaire, dont la responsabilité appartient à la commission scolaire locale, et celui des élèves du cours secondaire, sous la responsabilité de la commission scolaire régionale.

La Commission scolaire régionale Carignan transporte, en 1970-71, 4,792 élèves, dans 86 autobus. De plus, sept automobiles assurent le transport des handicapés physiques. Ce service de transport, dirigé par M. Guévremont, relève de l'administra-

teur-secrétaire-trésorier, M. Paul Valentine.

Soulignons que M. Guévremont a participé, durant trois ans, à des cours, d'une durée de deux semaines chacun, organisés par l'université de Sherbrooke, conjointement avec la Fédération des commissions scolaires et le ministère de l'Éducation à l'intention des directeurs du transport scolaire. Ces cours portaient sur les lois du ministère de l'Éducation et du ministère du Transport, la théorie de la décision, l'ordinateur et la programmation, le contrôle budgétaire et l'administration et relations humaines.



### Un bon nettoyage...

Si la construction de l'école polyvalente du Cap-de-la-Madeleine a coûté près de \$5 millions, l'aménagement des pelouses près de \$30,000, on ne peut pas dire que la propreté qui règne autour de l'édifice, rehausse la valeur esthétique de l'ensemble du complexe polyvalent. Comme le démontre la photo ci-dessus, la cour arrière de l'édifice est recouverte de toutes sortes de papiers, de verres de carton, etc. etc. laissés là après le passage des "restaurants volants". On aurait dû prévoir l'installation de poubelles.

### Le directeur du service des loisirs du Cap donne des précisions sur son budget

CAP DE LA MADELEINE (RN) — "C'est un budget de \$143,000 que j'avais présenté au conseil municipal, pour 1970. A la suite de certaines considérations ce budget a été réduit à \$95,000 après étude par les membres du conseil. Cependant, il y a quelques semaines, ce budget a été porté à \$105,000 toujours par les membres du conseil, cette fois, à la suite de certaines demandes que j'ai adressées aux autorités, afin de pouvoir poursuivre l'organisation des loisirs dans la ville du Cap-de-la-Madeleine".

C'est ce que déclarait hier à notre représentant dans une entrevue, M. Guy Métié, directeur du service des loisirs de la ville du Cap-de-la-Madeleine, à la suite de la prise de position de quelques membres du conseil relativement aux rapports soumis par lui.

Janvier à octobre 1970

Poursuivant l'explication du budget de son département, le directeur de loisirs a ajouté que "plusieurs dépenses sont venues s'additionner par la suite sans être toutefois prévues au budget de 1970. Les dépenses inhérentes à l'usage et à la location de la machine Xerox à photocopier sont chargées au département des loisirs, alors que cette machine sert pour l'ensemble des départements municipaux et est installée à l'hôtel de ville. Cela représente des déboursés de \$150 à \$350 par mois".

"L'éclairage du parc Rochefort a excédé le coût prévu au budget qui était de \$1,000 alors que la dépense réelle a été de \$2,718. Il en est de même pour les assurances générales du service des loisirs, dont le coût budgété était de \$1,000 alors que la dépense réelle est de \$1,822. Le même phénomène se produit pour les salaires qui regardent l'organisation du hockey, alors qu'il avait été prévu une somme de \$3,200, la dépense réelle est de \$5,492".

"Je donne ici les chiffres qui valent pour la période du premier janvier au 30 septembre 1970. En août de cette année, nous avons payé un compte de \$3,095 dont le montant n'était pas prévu au budget de '70, cette somme couvrant une dépense de 1969 qui n'avait pas été payée. Les salaires prévus au budget étaient de l'ordre de \$12,300 alors que le coût s'est élevé à \$14,795".

"Nous avons dû faire réparer le filtre de la piscine semi-olympique et le coût de réparation s'est élevé à \$710, ce qui n'était pas prévu au budget. La piscine a été ouverte au public deux semaines avant la date prévue selon les dépenses budgétées, ce qui a augmenté le coût d'opération. Je dois dire que les revenus de la piscine se sont élevés à \$6,817".

"Quand j'ai pris charge du service en mai 1969, il restait une somme disponible de \$30,000 sur un budget de \$77,000 comprenant le fonctionnement du Centre culturel. Les prévisions budgétaires pour 1971 seront de l'ordre de \$143,000 ce qui ne comprend pas le budget d'opération du Centre récréatif, qui a un budget à part".

"A cause de la nécessité d'ajouter des sommes imprévues au budget, il était normal que certains postes de mon budget, où l'argent n'avait pas été dépensé, servent à équilibrer les dépenses nécessaires à d'autres postes", a dit le directeur des loisirs.

"Sur le budget de \$95,000 pour '70, au 30 septembre, une somme de \$82,706 était dépensée et il restait une somme disponible de \$12,293 pour les mois d'octobre, novembre et décembre. Au budget du département des travaux publics pour '69, apparaît une somme de \$4,000 devant être payée aux gardiens des parcs, mais ce montant est chargé aux loisirs et n'est pas prévu au budget cependant. Il semble bien que certains postes qui apparaissent au budget '70 des loisirs seront à la charge d'un département autre que celui des loisirs en 1971", a conclu M. Métié.

### Règlement sur les permis de construction adopté au Cap

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — Le règlement numéro 326-H qui amende le règlement 326 fixant les taux pour l'émission des permis a été adopté par les membres du conseil du Cap-de-la-Madeleine. Ce nouveau règlement stipule qu'il ne sera rien prélevé pour l'émission d'un permis, si le coût des travaux ne dépasse pas \$200.

Cependant, pour tous travaux dépassant \$200 le taux de l'émission des permis se répartit comme suit: pour une habitation le taux sera de \$2 du 1,000 pieds cubes jusqu'à concurrence de 100,000 pieds cubes et \$1 du 1,000 pieds cubes additionnels avec un minimum de \$10 par logement.

Pour une nouvelle construction, autre qu'une habitation, le taux pour l'émission d'un permis sera de \$10 pour une superficie de 10,000 pieds cubes ou moins et de \$1 pour chaque 1,000 pieds cubes additionnels dans le cas de bâtiment industriel.

Le permis pour la construction d'un garage privé, abri d'auto, remise, etc. \$5 et pour tout autre permis de construire un minimum de \$5 sera demandé.

#### Transport de maison

Le coût de déplacement d'une maison est établi comme suit: au moment de l'application un montant de \$1,000 devra être déposé au trésorier. Ce dépôt servira à payer le coût de tous les déboursés, de quelque nature que ce soit, occasionnés à la cité pour le transport de la bâtisse.

Selon que le coût des dépenses sera inférieur ou supérieur au montant du dépôt, le déposant recevra le résidu ou paiera le surplus.

#### Permis d'occupation

Aucune bâtisse nouvelle ne pourra dorénavant être employée ou occupée en tout ou en partie tant qu'un permis d'occupation n'aura été émis par l'inspecteur en bâtiment. La cité fournira une formule de demande.

Aucun délai excédant huit jours ne devra s'écouler entre l'inspection finale et l'émission du permis d'occupation ou d'un avis statuant en quoi la bâtisse n'est pas conforme.

Il n'en va de même dans l'usage ou l'occupation de toute bâtisse ou partie, où aucun changement ne sera accepté sans l'émission d'un permis.

# Pollack

### Pour fillettes, la mode des jours froids.

- a) Manteau tailleur, pantalon large en tweed à carreaux. Doublure de soie piquée. Teintes à la mode, aussi motifs à rayures ou chevrons. 7 à 12 ans. **29.99**
  - b) Veste sans manches et pantalon en acrylique à carreaux. Teintes populaires pour la saison. 7 à 14. **5.99**
  - c) Ensemble cagoule instructeur avec capuchon dissimulé et pantalon jambes larges. Bleu français, rouge. 4 à 6x. **12.99**
  - d) Ensemble chandail boutonné manches longues et pullover encolure ronde, manches courtes. Beige, rouille, vert pâle. 8 à 14 ans. **7.99**
  - e) Ensemble de ski Anorak instructeur, bonnet et pantalon large en nylon ciré. Choix de gingembre, bleu français et argent. 7 à 14 ans. **29.99**
  - f) Casquette en tricot de fantaisie 100% laine. Importation d'Italie, couleur ivoire seulement. (non illustrée) **3.99**
  - g) Gants en tricot 100% laine importé d'Italie. Pour garçons ou fillettes. 3 à 7. Rouge, marine, brun et beige. **2 pour 3.00**
- Fillettes et enfants (Rayons 3430 et 3550) Troisième étage



HEURES D'AFFAIRES: LUNDI MARDI MERCREDI 9H.30 A 6H. JEUDI VENDREDI 9H.30 A 9H. SAMEDI 9H. A 5H.